INF380 · NOTES HISTORIQUES

Les autorités juives

Les autorités qui ordonnent l'arrestation de Pierre et Jean en Actes 4.1-3 constituent un ensemble de responsables religieux particulièrement influents. Luc mentionne trois groupes distincts…

LECTURE
15 min

RÉFÉRENCES
19

LIVRES CITÉS
4

PUBLIÉE
23/06/2026

MISE À JOUR
23/06/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Les autorités juives 2
1- Les sacrificateurs
2- Le commandant du Temple 2
3- Les sadducéens 2
4- Une opposition déjà rencontrée par Jésus 3
5- Le Sanhédrin en arrière-plan 3
6- Une inquiétude plus qu'une simple hostilité doctrinale 3
7- Une première confrontation appelée à se répéter 4
8- Une remarque intéressante 4
Lexique 5

Les autorités juives

Les autorités qui ordonnent l'arrestation de Pierre et Jean en Actes des apôtres 4.1-3 constituent un ensemble de responsables religieux particulièrement influents. Luc mentionne trois groupes distincts : les sacrificateurs, le commandant du Temple et les sadducéens. Leur intervention permet de mieux comprendre les rapports de force qui existaient à Jérusalem au début de l'Église.

1- Les sacrificateurs

Les « sacrificateurs » désignent les prêtres qui assuraient le culte quotidien du Temple. Certains appartenaient aux familles sacerdotales les plus influentes et plusieurs siégeaient au Sanhédrin. Leur fonction leur conférait une autorité considérable sur la vie religieuse du peuple.

Le Temple constituait le centre de la vie juive. Voir deux Galiléens enseigner publiquement dans ses enceintes, attirer les foules et accomplir des miracles pouvait être perçu comme une remise en cause de leur autorité. Les chefs sacerdotaux avaient déjà joué un rôle déterminant dans le procès de Jésus (Jean 11.47-53 ; Jean 18.13-14) et se trouvaient maintenant confrontés à ses disciples.

2- Le commandant du Temple

Luc mentionne également « le commandant du Temple » (Actes des apôtres 4.1). Il s'agissait probablement du chef de la garde du Temple, personnage très important dans la hiérarchie juive. Selon les sources juives, notamment la Mishna, ce responsable supervisait les lévites chargés de la sécurité et du maintien de l'ordre dans l'enceinte sacrée.

Il ne s'agissait pas d'un officier romain, mais d'un responsable juif. Sa fonction consistait à prévenir tout désordre susceptible d'attirer l'intervention des autorités romaines. Son rang était particulièrement élevé, immédiatement après celui du souverain sacrificateur.

L'arrestation de Pierre et de Jean ne fut donc pas une initiative improvisée, mais une opération officielle menée par les autorités reconnues du Temple.

3- Les sadducéens

Luc souligne surtout la présence des sadducéens (Actes des apôtres 4.1-2). Ce groupe était composé en

grande partie des familles sacerdotales les plus riches et les plus influentes. Ils entretenaient généralement de bonnes relations avec les autorités romaines afin de préserver leur position privilégiée.

Contrairement aux pharisiens, les sadducéens rejetaient plusieurs doctrines importantes :

- la résurrection des morts (Matthieu 22.23) ;
- l'existence des anges et des esprits (Actes des apôtres 23.8) ;
- certaines traditions orales développées par les pharisiens.

La prédication apostolique heurtait directement leurs convictions. Annoncer que Jésus était ressuscité revenait à confirmer la doctrine même qu'ils combattaient. Il n'est donc pas surprenant que Luc insiste sur leur irritation (Actes des apôtres 4.2).

4- Une opposition déjà rencontrée par Jésus

Il est frappant de constater que les mêmes groupes qui avaient contribué à la condamnation de Jésus se retrouvent maintenant face à ses disciples. En un sens, Pierre et Jean poursuivent le ministère de leur Maître et rencontrent les mêmes adversaires.

Cette continuité apparaît clairement dans le récit des Évangiles. Les chefs religieux avaient cherché à réduire Jésus au silence (Marc 14.53-65) ; ils tentent désormais de faire taire ses témoins.

5- Le Sanhédrin en arrière-plan

Bien que le Sanhédrin ne soit pas encore mentionné explicitement en Actes des apôtres 4.1-3, il se profile déjà derrière cette arrestation. Le lendemain, Pierre et Jean seront effectivement conduits devant cette assemblée suprême (Actes des apôtres 4.5-6).

Le Sanhédrin était composé d'environ soixante-dix membres, parmi lesquels se trouvaient :

- le souverain sacrificateur ;
- les anciens du peuple ;
- les principaux sacrificateurs ;
- les scribes et docteurs de la Loi ;
- des représentants des partis sadducéen et pharisien.

Sous la domination romaine, cette institution conservait une large autorité religieuse et judiciaire, même si le pouvoir d'exécuter une condamnation capitale était fortement limité.

6- Une inquiétude plus qu'une simple hostilité doctrinale

L'opposition des autorités juives ne s'explique pas uniquement par des divergences théologiques. Plusieurs éléments devaient les inquiéter :

- la croissance rapide du mouvement chrétien (Actes des apôtres 2.41) ;
- l'influence grandissante des apôtres sur la population ;
- les miracles accomplis publiquement (Actes des apôtres 4.16) ;
- le risque d'agitation populaire susceptible d'entraîner une intervention romaine ;
- la remise en question implicite de leur propre autorité religieuse.

Quelques semaines auparavant, elles avaient probablement pensé que la crucifixion de Jésus mettrait un terme définitif à son mouvement. Or elles découvrent avec surprise que ses disciples poursuivent son œuvre avec une assurance nouvelle.

7- Une première confrontation appelée à se répéter

Cette arrestation inaugure une longue série d'affrontements entre les autorités juives et les apôtres. Pierre et Jean comparaîtront plusieurs fois devant le Sanhédrin (Actes des apôtres 4.5-22 ; Actes des apôtres 5.27-40), Étienne sera condamné à mort (Actes des apôtres 7.54-60), et Saul de Tarse deviendra l'un des principaux persécuteurs de l'Église avant sa conversion (Actes des apôtres 8.1-3).

Paradoxalement, cette opposition ne fera que contribuer à la diffusion du christianisme, conformément au programme annoncé par le Seigneur : « Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre » (Actes des apôtres 1.8).

8- Une remarque intéressante

Luc ne mentionne pas ici les pharisiens. Ce silence est probablement significatif. Les principaux adversaires des apôtres dans les premiers chapitres des Actes semblent être les sadducéens et les familles sacerdotales qui contrôlaient le Temple. Les pharisiens, bien qu'opposés au mouvement chrétien sur plusieurs points, apparaissent parfois plus modérés, comme le montrera plus tard l'intervention de Gamaliel (Actes des apôtres 5.34-39). Cette nuance est importante pour comprendre la diversité du judaïsme du premier siècle.

LEXIQUE

Gamaliel — Gamaliel est l'une des personnalités juives les plus remarquables du Ier siècle. Il apparaît brièvement dans les Actes des Apôtres, mais sa réputation dépasse largement le cadre du Nouveau Testament.
INF375 · https://schilo.org/inf375-gamaliel/

La garde du Temple — La mention du « commandant du Temple » et de la garde du Temple en Actes des apôtres 4.1 constitue un détail important du récit de Luc. Elle nous permet de mieux comprendre comment les autorités religieuses juives pouvaient maintenir l'ordre dans l'enceinte sacrée sans faire immédiatement appel aux soldats romains.
INF381 · https://schilo.org/inf381-la-garde-du-temple/

Les pharisiens — Les Pharisiens, apparus après la révolte des Maccabées (165 av. J.-C.), étaient un groupe religieux influent du judaïsme antique. Attachés à la Torah écrite et orale, ils croyaient en la résurrection et restaient proches du peuple. Souvent en conflit avec Jésus dans les Évangiles, ils ont néanmoins donné des figures comme Nicodème et Joseph d'Arimathée. Leurs enseignements ont fondé le judaïsme rabbinique après la destruction du Temple en 70 ap. J.-C.
INF002 · https://schilo.org/inf002-les-pharisiens/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

Sadducéens — Les Sadducéens étaient un groupe aristocratique et sacerdotal du judaïsme antique (200 av. J.-C. – 70 ap. J.-C.), contrôlant le Temple de Jérusalem et le Sanhédrin. Ils acceptaient uniquement le Pentateuque, niaient la résurrection des morts et l'existence des anges. Présents quinze fois dans le Nouveau Testament, ils jouèrent un rôle clé dans la condamnation de Jésus, notamment à travers Caïphe et Anne. Leur disparition coïncide avec la destruction du Temple en 70 ap. J.-C.
INF001 · https://schilo.org/inf001-sadduceens/

Le Sanhédrin — Le Sanhédrin était la plus haute instance religieuse, judiciaire et législative du judaïsme du Second Temple (IIe s. av. J.-C. – 70 ap. J.-C.). Composé de 71 membres et siégeant à Jérusalem, il interprétait la Torah, arbitrait les litiges majeurs et supervisait le calendrier hébraïque. Mentionné dans les Évangiles et décrit par la littérature rabbinique, il disparaît après 70 ap. J.-C. mais son modèle continue d'inspirer l'organisation et la pensée juridique juives.
INF003 · https://schilo.org/inf003-le-sanhedrin/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	INF379 - Sous quelle autorité Saul agissait-il ? https://schilo.org/inf379-sous-quelle-autorite-saul-agissait-il/
ÉTUDE SUIVANTE	INF381 - La garde du Temple https://schilo.org/inf381-la-garde-du-temple/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/inf380-les-autorites-juives/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.